



**PRÉFET
DE L'YONNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Service de l'Animation des
Politiques Publiques
Interministérielles et de
l'Environnement**

**AVIS DE CONSULTATION DU PUBLIC
sur la commune de CHABLIS**

LE PUBLIC EST AVERTI QU'EN EXECUTION :

- * du code de l'environnement,
- * de l'arrêté n° PREF-SAPPIE-BE-2020- 0123 du 30 juin 2020

**Une consultation du public sera ouverte
AU SUJET DE L'INSTALLATION CLASSÉE SUIVANTE :**

Nature de l'installation : exploitation d'un entrepôt logistique de stockage

Rubriques : n° 1510 (enregistrement) : Entrepôts couverts

- le volume de l'entrepôt étant de : 96 792,76 m³

Demandeur : Société LA CHABLISIENNE - 8 boulevard Pasteur - 89800 Chablis

Emplacement de l'installation : commune de CHABLIS

Durée de la consultation : quatre semaines, du lundi 3 août 2020 au lundi 31 août 2020 inclus.

Le dossier est déposé en mairie de Chablis où le public pourra en prendre connaissance et formuler ses observations sur un registre spécial ouvert à cet effet, tous les jours ouvrables aux heures d'ouverture du bureau.

Les observations pourront également être adressées durant la même période par courrier au préfet de l'Yonne (Bureau de l'environnement - Place de la Préfecture 89016 AUXERRE cedex) ou par courrier électronique à l'adresse suivante : pref-consultationpublic@yonne.gouv.fr

A l'issue de la procédure le préfet de l'Yonne prendra un arrêté d'enregistrement, éventuellement assorti de prescriptions particulières complémentaires aux prescriptions générales fixées par l'arrêté ministériel prévu au I de l'article 512-7 du code de l'environnement ou bien un arrêté préfectoral de refus.

